

Projet de

Loi de Finances 2023

Dossier de Presse

16 novembre 2022



mesures

des écologistes

au Parlement



**GROUPE ÉCOLOGISTE
DU SÉNAT** SOLIDARITÉ
& TERRITOIRES

écologistes
assemblée nationale



À travers le projet de lois de finances 2023, nous avons défendu de nombreuses propositions suivant 3 axes : un plan Marshall pour la transition écologique, une fiscalité bonus/malus qui baisse la taxation sur les biens et services qui servent nos objectifs écologiques (baisse de la TVA sur le train, les transports collectifs, les produits bio ...) et l'augmente sur ceux qui nuisent à notre environnement, et enfin l'autonomie fiscale des collectivités locales (relèvement des plafonds taxes de séjour, taxe d'habitation des résidences secondaires, versement mobilité des entreprises ...). Nous souhaitons davantage débattre de celles-ci. Avec le 49-3, le gouvernement en a décidé autrement. Il reste dans la droite ligne du quinquennat précédent : orthodoxie budgétaire aveugle, cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus aisés. Jusque-là, le gouvernement montre non seulement son déni du débat parlementaire, mais surtout son absence d'écoute des problèmes du pays. Nous, écologistes, continuerons à nous battre pour changer de modèle afin de protéger les plus modestes et de freiner le gaspillage de ressources et d'énergie pour tenir compte des limites planétaires.

Eva Sas,

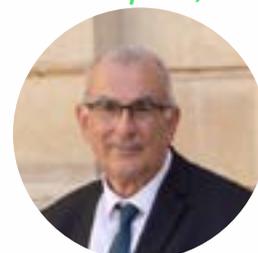
Députée de Paris et membre de la commission finances



Nous reprenons le flambeau au Sénat. Non sans s'interroger sur la sincérité du gouvernement. Travaillons-nous pour rien ? Nous croyons toutefois en une République parlementaire, c'est pourquoi nous porterons les amendements de nos collègues députés écologistes et même certains, comme celui du Modem sur les dividendes.. Nous défendrons aussi une société juste au service de la transition écologique. La fiscalité verte doit, par exemple, permettre aux ménages les plus aisés de participer à l'effort climatique à leur juste niveau. Il est urgent, également, de redonner des marges de manœuvre aux collectivités territoriales et de défendre l'accès à un service public de proximité. Le gouvernement, après avoir mis à mal les services publics d'État, pousse les collectivités à sacrifier les leurs. Les territoires ont une réelle capacité à être les acteurs opérationnels et stratégiques des transitions écologiques et sociales indispensables aujourd'hui. L'État doit les reconnaître et les soutenir financièrement pour leur maintenir et leur donner ce pouvoir d'agir. Enfin, nous soutiendrons une trajectoire ambitieuse pour les économies d'énergie, la transition et la défense du vivant. Le saupoudrage, les mesures ponctuelles ne suffisent plus, il est indispensable d'accélérer et d'organiser la résilience de notre pays.

Daniel Breuiller,

Sénateur du Val-de-Marne et Vice-Président de la commission finances



UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET INCLUSIVE

1 Taxer les supers profits

Comme d'autres États, l'Italie, l'Espagne ou le Royaume-Uni, nous voulons mettre en place une taxe sur le surplus de bénéfices réalisés par les grandes entreprises. **Tirant profit de la crise, les secteurs de l'énergie, du transport maritime, de l'industrie pharmaceutique et des établissements des secteurs bancaire et assurantiel réalisent des profits records.** Cette taxe se traduirait par une contribution exceptionnelle sur les résultats des entreprises de ces secteurs à hauteur de 25 % sur le surplus de bénéfice constaté en 2022 et 2023, par rapport à la moyenne des trois exercices précédents 2019-2021.

2 Instaurer un ISF Climatique

Pour faire face à l'urgence de la crise climatique, il est impératif de réduire notre empreinte carbone de manière efficace et socialement acceptable. Les plus aisés doivent, les premiers, prendre part à l'effort climatique à travers un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) climatique. Cet ISF est **un outil de justice climatique qui se distingue par un système de bonus-malus, en fonction de l'empreinte carbone des actifs immobiliers et financiers.** Cela permettra à la fois de contribuer à la lutte contre les inégalités tout en incitant les ménages les plus fortunés à décarboner leur patrimoine.

3 Mettre en place un impôt sur le revenu fortement progressif

Actuellement, le système fiscal est dégressif : les ménages les plus riches paient proportionnellement moins d'impôts que les ménages les plus pauvres. Cette situation injuste appelle à une grande réforme de l'impôt sur le revenu. **Nous défendons un système fiscal fortement progressif.** Nous proposons, d'une part, le passage de cinq à douze tranches, et d'autre part, une modification substantielle des taux, qui se traduit par un allègement pour les plus modestes et une augmentation pour les plus riches avec un taux marginal supérieur à 60 %.

4 Rétablir l'exit tax

Lors du mandat précédent, le Gouvernement et la majorité ont pris de nombreuses mesures favorables aux plus aisés. A rebours de celles-ci, nous souhaitons rétablir l'exit tax qui consiste à **taxer un contribuable domicilié fiscalement en France et détenant des actions lorsqu'il transfère son domicile fiscal hors de France.** Cette proposition permet de limiter les stratégies de contournement de l'impôt et ainsi de lutter contre l'évasion fiscale.

5 Exonérer de TVA l'usage domestique des premiers 18,2 m3 d'eau

L'eau est un bien vital et l'accès à l'eau un droit fondamental. Nous estimons que la TVA sur l'eau sur les premiers m3 est un impôt injuste qui accentue les inégalités d'accès à cette ressource essentielle. C'est pourquoi nous proposons d'exonérer de TVA l'usage domestique des premiers 18,2 m3 d'eau, quantité nécessaire pour toute personne physique par an, d'après l'OMS. Cette proposition permettra une baisse des factures, notamment pour les plus précaires, et de garantir ce droit dans la pratique.

POUR UNE RÉPUBLIQUE DES TERRITOIRES

6 Indexer la DGF sur l'inflation

Fermeture de piscines, de gymnases... la hausse des prix de l'énergie asphyxie le budget des collectivités territoriales qui sont obligées aujourd'hui de fermer des équipements de proximité. Leur capacité financière est fortement limitée et les compensations prévues par l'État sont bien trop faibles et en deçà des surcoûts subis. En indexant la dotation globale de fonctionnement sur l'inflation, nous garantissons aux acteurs locaux de maintenir leur marge de manœuvre budgétaire.

7 Défusionner la taxe sur les résidences secondaires et celle sur le foncier bâti

Nous proposons de supprimer l'obligation pour les communes d'augmenter dans la même proportion la taxe sur les résidences secondaires et celle sur le foncier bâti. En supprimant cette obligation, nous renforçons le pouvoir fiscal des maires. Par ailleurs, pour mettre fin à la pression croissante sur l'immobilier et la flambée des prix des logements, nous proposons de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

8 Augmenter le fonds d'aide aux collectivités territoriales pour rénover les bâtiments publics

La rénovation des bâtiments publics est un enjeu majeur pour réaliser des économies d'énergie. Pour soutenir ces dépenses, nous voulons augmenter le fonds d'aide aux collectivités. En dépensant aujourd'hui, nous économisons à l'avenir. Cette mesure d'efficacité énergétique fait donc d'une pierre deux coups : elle renforce le budget et la résilience des collectivités sur le long terme, notamment face aux crises énergétiques, et elle leur permet de lutter contre le réchauffement climatique.

9 Compenser "à l'euro près" la hausse des prix de l'énergie

La hausse des prix de l'énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget des collectivités territoriales. Pour y faire face, de plus en plus de maires demandent l'élargissement du bouclier tarifaire aux collectivités territoriales. Certains ont d'ores et déjà pris des mesures drastiques d'économie d'énergie (arrêt de l'éclairage public, fermeture précoce des bâtiments publics, etc.), abîmant la confiance des habitants en la capacité des services publics à assurer leur continuité.

10 Augmenter le versement mobilité

Pour financer les autorités organisatrices de la mobilité, c'est-à-dire les transports publics, nous proposons d'augmenter le plafond du versement mobilité. En faisant contribuer davantage les entreprises aux transports en commun, nous souhaitons éviter que les prix des transports augmentent sur tout le territoire. Cette mesure est essentielle pour offrir à chacun l'opportunité de passer à des mobilités plus vertueuses pour la planète et pour son portefeuille.

UNE SOCIÉTÉ SOBRE ET RÉSILIENTE

11

Abonder Ma Prim Renov' à 9 milliards d'euros

Adoptée à l'Assemblée, cette proposition, portée par la députée Eva Sas, est essentielle pour la justice climatique et sociale. **Ces financements supplémentaires doivent permettre de combler les lacunes de l'actuel dispositif et de réduire la facture énergétique des ménages.** Pourtant, le 49-3 ne l'a pas retenu. Nous pensons qu'il est nécessaire d'encourager les rénovations globales en ciblant les passoires thermiques. Enfin, nous proposons de concentrer les aides sur les plus précaires qui sont dans l'incapacité d'entreprendre des rénovations globales au coût élevé (38 000€ en moyenne).

12

Maintenir la CVAE ; un cadeau fiscal du gouvernement de 8 milliards d'euros

Le contexte économique et les besoins de financement des services publics et de la transition écologique ne permettent pas de renoncer à des recettes fiscales. Le gouvernement a proposé la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). **Nous y sommes opposés et nous souhaitons son maintien.** En effet, la CVAE est un nouveau cadeau fiscal aux grandes entreprises, puisqu'à peine un quart de la réduction d'impôt profitera aux TPE et PME. A l'heure où la France est "à l'euro près", ce cadeau de 8 milliards d'euros en 2 ans nous paraît inadéquat.

13

Mettre en place une TVA verte

Dans un contexte inflationniste couplé à un dérèglement climatique grandissant, **nous défendons l'instauration d'une TVA verte.** L'objectif étant d'encourager les produits et prestations de services qui permettent de lutter efficacement contre la pollution, l'effondrement de la diversité et le gaspillage des ressources. Nous proposons ainsi une TVA réduite sur les services publics de transport terrestre régulier de personnes (autobus, métros, tramways, trains nationaux, trains régionaux...) afin d'encourager massivement le report modal et de soutenir le portefeuille des ménages.

14

Renforcer le malus poids et l'étendre aux véhicules hybrides rechargeables et électriques

Proposition de la Convention Citoyenne pour le climat, le seuil du malus poids des véhicules à l'achat est aujourd'hui trop élevé. **Afin d'encourager l'achat de véhicules plus sobres, nous proposons une diminution progressive du seuil de 1800 kg à 1380 kg en 2028, à raison d'une diminution de 70 kg par an.** Par ailleurs, nous voulons l'étendre aux véhicules hybrides rechargeables et électriques, afin d'encourager l'achat de plus petits modèles au détriment de SUV ou de voitures de sport. Cette mesure favoriserait également l'industrie française, en renforçant la compétitivité des modèles de fabrication française, comme la Megane E-tech.

15

Investir 1,5 Md€ supplémentaires pour SNCF Réseau

L'investissement actuel dans la rénovation du réseau ferré est sous-dimensionné face aux besoins. Il est donc impératif d'accélérer et d'augmenter les investissements de rénovation et de modernisation pour assurer la survie du système ferroviaire. C'est pourquoi nous demandons à l'Etat de débloquer une enveloppe additionnelle de 1,5 milliard d'euros pour 2023. Ceci s'avère indispensable pour rattraper le retard que nous avons vis-à-vis de nos voisins européens.

CONTACT PRESSE

Vincent Picard
Responsable de la communication
Groupe écologiste au Sénat
v.picard@ecologiste.senat.fr
06 19 25 93 72

Selim Ben Amor
Responsable de la communication
Groupe écologiste à l'Assemblée nationale
selim.benamor.ecolo@assemblee-nationale.fr
06 41 86 04 56